



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel du Gouverneur militaire

Monument(s)

Appellation : Hôtel du Gouverneur militaire

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 01/04/1921

Étendue de la protection : Façades donnant sur la rue Brûlée, sur la cour d'honneur, sur les jardins et sur la place Broglie (y compris la clôture), Parterre à la française, vestibule central avec grands escaliers d'honneur : classement par arrêté du 1er avril 1921; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.